

Communiqué de l'IRAC sur l'élection fédérale

OTTAWA, le 22 octobre 2015 – L'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC) félicite le premier ministre désigné Justin Trudeau pour avoir mené son parti à la victoire lors de l'élection fédérale de 2015.

En tant que principal porte-parole de l'excellence dans l'environnement bâti au Canada, l'IRAC se réjouit à l'idée de collaborer avec le gouvernement nouvellement élu du Canada dans des domaines d'intérêt commun, comme la conception durable, les communautés autochtones et les infrastructures de qualité.

« En investissant dans des bâtiments bien conçus et des infrastructures appropriées dans les lieux de vie, de travail et de loisirs quotidiens, nous créons des communautés résilientes, une économie vigoureuse et diversifiée, et des milieux de travail sains qui favorisent une plus grande productivité », a déclaré Sam Oboh, FRAIC, président de l'IRAC.

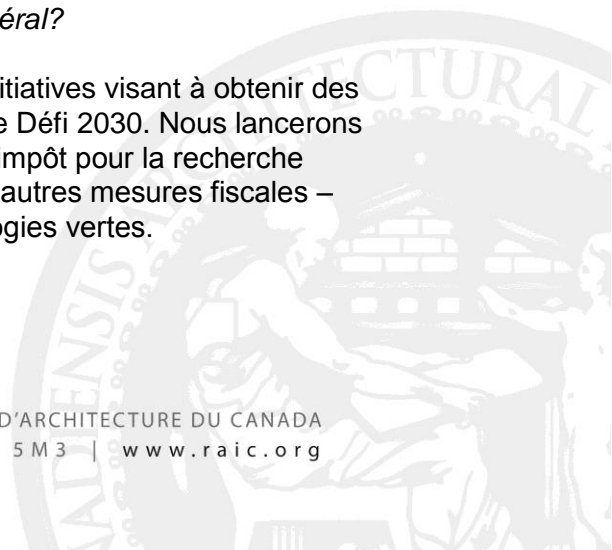
« Le gouvernement fédéral est le plus grand propriétaire immobilier et foncier au Canada », a-t-il ajouté. « À ce titre, il a un rôle essentiel à jouer en établissant les normes d'excellence et de durabilité environnementale les plus élevées afin d'optimiser les bénéfices pour les Canadiens, d'obtenir un bon rapport qualité-prix et de positionner le Canada comme un chef de file international. »

Pendant la campagne électorale, l'IRAC a interrogé les principaux partis politiques sur diverses questions ayant trait à l'environnement bâti. Le vice-président de l'organisme, Allan Teramura, FRAIC, a toutefois fait remarquer que les activités de sensibilisation de l'IRAC ne portent pas seulement sur les questions soulevées pendant la campagne électorale. « Nous tirons parti de l'expertise de nos membres lorsque nous développons des positions de principe sur des questions ayant des incidences sur l'environnement bâti et l'intérêt public », a-t-il dit.

Voici quelques **extraits** des réponses du Parti libéral du Canada :

Question : *Appuyez-vous le Défi 2030 pour les nouvelles constructions ou les rénovations majeures aux édifices du gouvernement fédéral?*

Réponse : Nous accueillons favorablement toutes les initiatives visant à obtenir des progrès mesurables pour atteindre cet objectif, comme le Défi 2030. Nous lancerons des consultations sur les moyens d'améliorer le crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental – parmi d'autres mesures fiscales – afin de générer plus d'investissements dans les technologies vertes.



RAIC | IRAC

Architecture Canada

613-241-3600 | fax/télé. 613-241-5750 | info@raic.org

Question : *Certaines (collectivités des Premières Nations) ont été défavorablement comparées à des situations du tiers monde ou à des camps de réfugiés. Comment le Canada devrait-il remédier à cette situation?*

Réponse : Le gouvernement fédéral doit cesser de détourner le financement, déjà inadéquat, de l'infrastructure des Premières Nations pour combler d'autres lacunes, éliminer le plafonnement de 2 % sur le financement et travailler de concert avec les communautés autochtones pour remédier à cette situation intenable.

Question : *Êtes-vous d'accord pour que soit accordée une priorité élevée à l'excellence du design dans tous les projets subventionnés par le gouvernement fédéral?*

Réponse : Les libéraux apprécient la viabilité de nos villes, et cela passe par les contributions à l'édification continue de la nation qui crée de précieux lieux d'intérêt. Nous reconnaissons que, en plus d'être un moteur économique et de créer des emplois, les projets d'édification de la nation veillent à ce que la culture canadienne soit préservée et promue, s'attirant ainsi une reconnaissance à la fois nationale et internationale.

Question : *Le design de qualité des espaces publics contribue à créer des villes sécuritaires, attrayantes et prospères. Malgré cela, Postes Canada est en train d'installer des boîtes postales communautaires qui sont largement considérées comme un gêne dans le paysage urbain, un risque pour la sécurité du public et un obstacle pour les personnes âgées et les personnes handicapées. Est-ce la bonne décision pour les communautés canadiennes?*

Réponse : Un gouvernement libéral annulera la décision des conservateurs de M. Harper de mettre fin à la distribution du courrier à domicile. Nous entamerons un nouvel examen de Postes Canada pour nous assurer que cette société de la couronne remplisse sa mission qui est d'offrir des services de haute qualité à un coût raisonnable pour les Canadiennes et les Canadiens – qu'ils vivent en ville, en banlieue ou en milieu rural.

Vous pouvez consulter la liste complète des questions et des réponses sur le [site Web de l'IRAC](#).

AU SUJET DE L'IRAC



RAIC | IRAC

Architecture Canada

613-241-3600 | fax/télééc. 613-241-5750 | info@raic.org

L'Institut royal d'architecture du Canada est le principal porte-parole de l'architecture au Canada et il représente quelque 5 000 membres. L'IRAC plaide en faveur de l'excellence dans le cadre bâti, œuvre à démontrer comment la conception améliore la qualité de vie, et promeut une architecture responsable qui tient compte d'importantes questions de société.

Pour de plus amples renseignements :

Maria Cook, gestionnaire, communications et activités de sensibilisation

mcook@raic.org

613-241-3600, poste 213

